

Semaine du 13 au 18 mars

Le Progrès 16 mars

PANISSIÈRES HÔTELLERIE

Le Tisseur des Saveurs a passé le cap sécurité



■ De gauche à droite : Patricia Guerpillon, Christian Mollard (maire de Panissières), Gabriel Aït-Ali (chef cuisinier du restaurant) et Frédéric Guerpillon. Photo Samira COUCHAUD

La commission de sécurité, menée par le capitaine des pompiers, a validé le projet.

Après des mois de rénovation, par de nombreux artisans, l'hôtel-restaurant, baptisé aujourd'hui Le Tisseur des Saveurs, ouvrira ses portes le 12 avril. La commission sécurité menée par les pompiers a validé ce projet. De nombreux aménagements ont été faits pour la remise aux normes et l'accessibilité. Des portes coupe-feu, des sas de sécurité et des sorties de secours notamment.

Autrefois nommé Le Bouchon vert, ce restaurant était réputé pour sa gastronomie. Frédéric Guerpillon compte bien faire revivre cette renommée. Énorme investissement financier et personnel pour cette figure panissière,

qui donne un élan de renouveau à l'économie et l'emploi sur sa commune. L'objectif étant de dynamiser le village et sa région.

Trois salles de restaurant, une terrasse et 15 chambres d'hôtel dont une accessible aux personnes à mobilités réduites, l'établissement a été rénové du sol au plafond.

La municipalité, à qui les murs appartiennent, tient à souligné son enthousiasme face à ce projet : « Indispensable que d'avoir un accueil hôtelier dans notre bourg. Ne plus l'avoir, devenait une anomalie face aux nombreuses entreprises alentours » souligne Christian Mollard, maire de Panissières.

PRATIQUE Le Tisseur des Saveurs, 15, rue J.-Benoît-Gerpillon, 42360 Panissières, Tél. 06.87.83.53.33.

■ PANISSIÈRES

Transformations au Musée de la cravate

Depuis début janvier, c'est le bazar aux dires de tous les bénévoles, parfois une douzaine, qui déménagent, emménagent, trient, se concertent pour que tout soit prêt pour l'ouverture du musée de la Cravate et du Textiles des Collines du Matin le week-end du 1^{er} et 2 avril.

Un retour sur les 48 heures de la création présentera des sculptures réalisées par les étudiants lors du concours plus une exposition des tenues créées par les créateurs de la chambre de couture de Lyon et région avec les tissus des entreprises locales et présentées lors du défilé.

Le parcours d'exposition permanente de la pièce des cravates a été revu et étoffé. Une nouvelle pré-



LIEU. Julie et Christiane font le ménage.

sentation a été mise en place avec des collections enrichies de reconstitutions de cravates du XVII^e et du XVIII^e siècles, une exposition de nœuds de cravate et de lavallières.

Les textes de présenta-

tion ont été plus développés pour une visite en autonomie pour les visiteurs individuels qui viennent en dehors des visites guidées.

Sans oublier l'exposition temporaire : "Seconde vie

- recyclage et réutilisation textiles" de vêtements et autres qui sera également présentée.

À partir du 1^{er} avril, le musée sera ouvert du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h. ■

PANISSIÈRES

Changements d'horaires au Bureau d'Information Touristique



Suite à la création de l'Office de Tourisme Forez Est, le Bureau d'Information Touristique de Panissières modifie légèrement ses horaires d'ouverture pour s'harmoniser avec les autres bureaux à partir du 1er avril. Laëtitia et Stéphanie continuent de vous accueillir le lundi de 14 h à 18 h, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h. Ce sont ainsi 5 heures d'ouvertures en plus pour le public. Les services au public restent les mêmes, alors n'hésitez pas à franchir les portes de l'office pour vous renseigner sur notre beau territoire mais également sur le département dans son ensemble. De nouvelles brochures vont arriver dans les semaines à venir, notamment le carnet de découvertes et l'agenda des manifestations du 2e trimestre de Forez Est. Le guide du séjour (hébergements) et la carte touristique du Forez sont déjà disponibles.

Renseignements : Bureau d'Information Touristique de Panissières : 04.77.28.67.70. ■

Un spectacle pédagogique à l'école Jeanne-d'Arc



SPECTACLE. Martine Faure (debout à gauche) pendant le spectacle.

Mardi 7 mars, les élèves de l'école Jeanne d'Arc ont eu la chance de recevoir Martine Faure qui a présenté aux enfants de CE de la classe d'Estelle « Il était une fois la forêt », puis aux élèves de maternelle et de CP « Le trésor de Calico Jack ».

La forêt, ses arbres, et ses

animaux ont été mis en scène pour les enfants de CE, tandis que pour les autres élèves, c'était l'eau, la rivière, le fleuve, la mer, les animaux qui vivent près ou dans l'eau...

Des animations en chansons avec en plus une participation active des enfants, un spectacle audiovisuel. ■

Le pays 16 mars

L'heure de la reprise à la Joyeuse boule

La Joyeuse Boule a organisé ce samedi 11 mars, un concours entre sociétaires, amis et membres honoraires de l'association.

Le temps très clément a permis à 30 joueurs de boules de renouer avec leur sport en plein air sur des jeux refaits à neuf. Un concours à la mêlée (tirage au sort des équipiers après triage des tireurs et pointeurs) a mis en compétition 10 équipes de 3 joueurs dans une ambiance très conviviale. La victoire est revenue à la triplète Clovis Bruyère,



REPRISE. Dernières finitions avant le concours.

Georges Girardon et Jean Dupin.

Parallèlement à ce concours de boules, 12 joueurs de cartes se sont affrontés lors d'un concours de belote.

Très bonne activité à la Joyeuse pour ce samedi de reprise.

Les prochains concours de boules auront lieu le samedi 18 mars à partir de 13 h 45 avec le challenge Jacques Païs et Robert Lyaudet en 32 doubles 3e et 4e divisions et samedi 1er avril à partir de 13 h 45 avec le challenge Henri Noyel en 32 doubles 4e division. ☺

ACPR : un bel élan de générosité

Plusieurs membres des associations Douceur de vivre et l'Étincelle se sont retrouvés dans les locaux de l'ACPR, section Point de croix afin de recevoir un chèque chacune de 700 €.

Ces sommes émanent des bénéfices réalisés lors de l'expo-vente des 19 et 20 novembre derniers.

Étaient présentes Annie, Christiane et Monique, les référentes du point de croix; Mado, Martine, Monique, Josette de Douceur de vivre et Émilie la directrice de l'Étincelle en



DON. Les membres de l'Étincelle, de Douceur de vivre, et de l'ACPR réunies

compagnie de Yolande, Huguette et Suzanne qui sont toutes les deux mem-

bres des deux associations.

À l'issue de la cérémonie

après la photo officielle, toutes ont partagé et dégusté des brioches. ■

CINÉMA BEAUSÉJOUR. *Orpheline* : en avant-première vendredi 17 mars à 20 h 30.

Rock'N'Roll : samedi 18 mars à 21 h, dimanche 19 mars à 17 h et lundi 20 mars à 20 h 30.

Qu'est-ce qu'on attend ? : mardi 21 mars à 20 h 30 (hors champ). ■

UN SPECTACLE À NE PAS RATER. Panissières a été sélectionné pour organiser un concours de pétanque en triplette provençale les 1er et 2 avril et un tête à tête féminin le 2 avril. Ce concours est réservé aux licenciés de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Il est ouvert à tout public sur le plateau d'évolution. ■

Le Progrès 17 mars

FEURS/PANISSIÈRES

Le film *Orpheline* tourné sur le Forez en avant-première vendredi et samedi

Durant l'été 2015, les terres du Forez accueilleraient la réalisation d'un long-métrage intitulé *Orpheline*, réalisé par Arnaud Despallières. La sortie officielle du film est prévue le 29 mars dans les salles mais le public forézien et les figurants sont invités à le découvrir en avant-première exceptionnelle ce vendredi à Panissières à 20 h 30 et samedi à Feurs à 20 h 30. À Panissières, la projection sera suivie d'une rencontre avec Sylvian Ravel, régisseur adjoint et repéreur sur le tournage du film.

PRATIQUE Cinéma Beauséjour, boulevard Jean-Louis Bonnassieux 42360 Panissières. Plus d'infos : Tél. 04.77.28.79.72.

Ciné Feurs, 28, rue de la République, 42110 Feurs. Plus d'infos : Tél. 09.61.24.36.16.

PANISSIÈRES CONSEIL MUNICIPAL

L'extinction partielle de l'éclairage public fait encore débats

Les avis ont divergé lundi soir, lors du conseil municipal quant à la question sur la réduction de l'éclairage public et son fonds de concours de 5 532 euros, au bénéfice du Siel (Syndicat intercommunal d'énergie de la Loire). À l'issue de la discussion, un vote à bulletin secret a été nécessaire pour départager les avis. 14 pour, 8 contre et 1 blanc. L'intervention de ce syndicat intercommunal d'énergie Loire permet la réalisation de travaux sur les horloges et panneaux de signalisations, notamment. L'objectif est d'économiser sur l'éclairage public avec une extinction partielle des lumières.

La population a été informée en avril dernier de ce projet et son avancement. La question pour les élus est de comprendre l'intérêt de cet investissement. Est-il à but économique ou environnemental ?

Depuis le groupement d'achat énergétique qui a été mis en place, des économies ont été faites et réinvesties dans des ampoules à basse consommation, pour tous les éclairages publics. Aujourd'hui, la municipalité souhaiterait continuer dans ce projet en investissant dans des ampoules LED, encore plus économiques.

CONTACT Mairie de Panissières, Tél. 04.77.27.40.40.



■ **MM. Grange, Bouzidi, Thizy** lors du contrôle du carnet de correspondance.

Photo Pierre GRANGE

Différents travaux sont à venir au collège. Le point avec M. Bouzidi, principal, et M. Grange, gestionnaire.

Un projet de rénovation du portail était quelque peu en attente depuis un certain temps. Les dernières mesures de sécurité qui obligent une personne à venir ouvrir le portail et vérifier les cahiers de correspondance ont précipité la décision. Le portail du collège va être changé et sécurisé avec un système de surveillance par caméra et une ouverture à distance.

Cela en même temps que d'autres travaux comme l'agrandissement du self dont la capacité va passer de 84 à 144 places, la mise en place

d'un préau d'une surface d'environ 200 m² et pour finir l'agrandissement des sanitaires.

L'ensemble de ces travaux devront commencer en été et seront uniquement effectués hors période scolaire, sont financés par le Département.

Il est nécessaire de rappeler que le collège date de 1968 et que les derniers travaux importants ont été réalisés en 1992.

Le collège accueille environ 300 élèves dont une vingtaine d'internes et 200 demi-pensionnaires.

CONTACT Collège des Montagnes du
Matin, allée des Soupirs,
42360 Panissières, Tél. 04.77.28.60.33.

Le Progrès 18 mars

Le Progrès 18 mars

PANISSIÈRES

Journée de sensibilisation à la course contre la faim au collège



■ À gauche Frédéric Béal (l'intervenant pour la sensibilisation), à droite des élèves de 6^e, 5^e et 3^e. Photo Pierre GRANGE

C'est un intervenant de l'association Action contre la faim, Frédéric Béal, qui est intervenu jeudi au collège des montagnes du Matin pour sensibiliser toutes les classes du collège sur les problèmes de malnutrition dans le monde et expliquer le déroulement et le but d'une course solidaire.

Ce sont quelque 280 élèves du collège qui vont participer, encadrés par les équipes éducatives et pédagogiques, à cette course qui aura lieu le vendredi 19 mai après-midi au stade de Panissières.

Chaque kilomètre parcouru sera récompensé par les promesses de dons des parrains et marraines que les élèves auront sollicités.

En cette année 2017, les aides financières collectées lors de cette course seront destinées à l'Éthiopie.

CONTACT Mme Veillon, coordinateur de l'opération, Tél. 04.77.28.60.33.

PANISSIÈRES

300 000 euros

Lors du conseil municipal tenu lundi 13 mars, il a été décidé la création d'un budget annexe de 300 000 euros, destiné à financer l'achat et la viabilisation du futur lotissement communal qui doit voir le jour cette année.